

Procès-verbal de la séance du 1^{er} avril 2022

L'an deux mille vingt-deux le 1^{er} avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de NAVAILLES-ANGOS, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Mme Jeannine LAVIE-HOURCADE, Maire.

Étaient présents : Mmes et MM. Elisabeth ALGANS, Céline CAUHAPÉ, Rémy CUYALA-PROVENCE, Philippe DUBEDOUT, Hugues DUFOURCQ, Claude DUFRÉCHOU, Sandra HAU-LESTOUQUET, Francis HUNAULT, Françoise JAMBU BEVERNAGE, Corinne LAUGA, Jeannine LAVIE-HOURCADE, Bernadette LOUSTAU ARRAGON, Sandrine MASSÉ, Céline MIURA.

Absents excusés : Mmes et MM. Sylvie CAZENAVE (procuration à Mme Françoise JAMBU-BEVERNAGE), François DAMIAN-PICOLLET (procuration à Mme Céline MIURA), Jean-Philippe GRANGÉ (procuration à M. Hugues DUFOURCQ), Christophe MÉRIOT (procuration à Mme Sandrine MASSÉ), Prathap RAVI (procuration à M. Philippe DUBEDOUT).

Secrétaire de séance : Céline CAUHAPÉ

La séance est ouverte à 19h10

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 FEVRIER 2022

Le procès-verbal de la séance du 11 février 2022 est adopté *à l'unanimité*.

COMPTE-RENDU DES DÉLÉGATIONS DONNÉES À MME LE MAIRE

NEANT

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2021 : COMMUNE, CIMETIERE, ECO LOTISSEMENT PERET ET PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Délibération N°2022-04-01-01

Rapporteur : Monsieur le 1er adjoint

Madame le Maire présente à l'Assemblée les comptes de gestion dressés par le receveur pour l'exercice 2021 et portant sur les budgets de la Commune, le cimetière, l'éco lotissement Péret et le budget panneaux photovoltaïques. Il indique que les comptes reprennent l'ensemble des écritures afférentes à l'exercice écoulé et n'appellent pas d'observation particulière.

Invité à se prononcer après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, *à l'unanimité*,

APPROUVE les comptes de gestion du receveur municipal dressés pour l'exercice 2021 concernant le budget principal de la Commune, le budget autonome cimetière, le budget autonome éco lotissement Péret et le budget autonome panneaux photovoltaïques.

AUTORISE Madame le Maire à signer lesdits comptes de gestion.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2021 : COMMUNE, CIMETIERE, ECO LOTISSEMENT PERET ET PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Délibération N°2022-04-01-02

Rapporteur : Monsieur le 1er adjoint

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'article L.2121.14 du code général des collectivités territoriales indique que, dans les séances où le compte administratif du Maire est débattu, le Conseil Municipal élit son président. Dans ce cas, le Maire peut assister à la discussion mais doit se retirer au moment du vote.

Madame le Maire propose que la séance soit présidée pour la présente délibération par M. Francis HUNAUT, 1^{ère} adjoint. La proposition est acceptée *à l'unanimité* du Conseil Municipal.

Madame le Maire rend compte de l'exécution du budget 2021, qui se traduit de la manière suivante :

BUDGET COMMUNE :

Fonctionnement :

Recettes de l'exercice	1 204 710,53 €
Dépenses de l'exercice	- 977 436,09 €
Résultat de l'exercice 2021	227 274,44 €
+	
Excédent de fonct. reporté 2020	133 561,03 €
Résultat de clôture 2021	360 835,47 €

Investissement :

Recettes de l'exercice	1 157 236,58 €
Dépenses de l'exercice	-1 062 482,55 €
Résultat de l'exercice 2021	94 754,03 €
+	
Déficit d'invest. reporté 2020	- 249 903,18 €
Résultat de clôture 2021	- 155 149,15 €

Résultat cumulé :

Fonctionnement : + 360 835,47 €
Investissement : - 155 149,15 €

soit un excédent global de 205 686,32 €

BUDGET AUTONOME CIMETIERE :

Exploitation :

Recettes de l'exercice	6 589,04 €
Dépenses de l'exercice	- 3 666,89 €
Résultat de l'exercice 2021	2 922,15 €
+	
Déficit de fonct. reporté 2020	-2 185,79 €
Résultat de clôture 2021	736,36 €

Investissement :

Recettes de l'exercice	0,00 €
Dépenses de l'exercice	- 3 130,71 €
Résultat de l'exercice 2021	- 3 130,71 €
+	
Excédent d'invest. reporté 2020	2 782,00 €
Résultat de clôture 2021	- 348,71 €

Résultat cumulé :

Fonctionnement :	+ 736,36 €	
Investissement :	-348.71 €	<u>soit un excédent global de 387,65 €</u>

BUDGET AUTONOME ECO LOTISSEMENT PERET :

Exploitation :

Recettes de l'exercice	0,00 €
Dépenses de l'exercice	- 0,00 €
Résultat de l'exercice 2021	0,00 €
+	
Déficit de fonct. reporté 2020	0,00 €
Résultat de clôture 2021	0,00 €

Investissement :

Recettes de l'exercice	0,00 €
Dépenses de l'exercice	- 0,00 €
Résultat de l'exercice 2021	0,00 €
+	
Déficit d'investissement reporté 2020	0,00 €
Résultat de clôture 2021	0,00 €

BUDGET AUTONOME PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES :

Exploitation :

Recettes de l'exercice	3 227,13 €
Dépenses de l'exercice	- 5 168,00 €
Résultat de l'exercice 2021	- 1 940,87 €
+	
Excédent d'exploitation reporté 2020	1 113,05 €
Résultat de clôture 2021	- 827,82 €

Investissement :

Recettes de l'exercice	5 168,00 €
Dépenses de l'exercice	10 336,00 €
Résultat de l'exercice 2021	- 5 168,00 €
+	
Excédent d'investissement 2020	5 168,00 €
Résultat de clôture 2021	0,00 €

Résultat cumulé :

Fonctionnement :	- 827,82 €	
Investissement :	0,00 €	<u>soit un déficit global de 827,82 €</u>

Madame le Maire s'étant retirée, M. Francis HUNAULT, 1^{er} Adjoint, invite le Conseil Municipal à se prononcer sur les Comptes Administratifs 2021 du budget de la Commune et des budgets autonomes tels qu'ils lui ont été présentés à l'appui de la présentation brève et synthétique fournie aux conseillers.

Invité à se prononcer et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité et 4 abstentions :

APPROUVE les Comptes Administratifs 2021 du budget principal de la Commune et des budgets autonomes cimetière, éco lotissement Péret et panneaux photovoltaïques tels qu'ils lui ont été présentés par le Maire.

Madame le Maire rejoint le Conseil Municipal et reprend la présidence de l'assemblée.

**AFFECTATION DES RESULTATS 2021 : COMMUNE, CIMETIERE, ECO
LOTISSEMENT PERET ET PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES**

Délibération N°2022-04-01-03

Rapporteur : Monsieur le 1^{er} adjoint

Les comptes de gestions et comptes administratifs 2021 ayant été adoptés précédemment, l'assemblée est amenée à se prononcer sur l'affectation des résultats 2021 pour le budget principal et les budgets autonomes.

Rappel des résultats des sections de fonctionnement et d'investissement du budget principal de la Commune :

Résultat de fonctionnement 2021 :	+ 227 274,44 €
Excédent de fonctionnement 2020 reporté :	+ 133 561,03 €
soit un excédent cumulé de fonctionnement de :	360 835,47 €
Résultat d'investissement 2021 :	+ 94 754,03 €
Restes à réaliser de :	- 0,00 €
Déficit d'investissement reporté 2020	- 249 903,18 €
Besoin de Financement de la section d'investissement :	- 155 149,15 €

Le Maire propose en conséquence d'affecter comme suit le résultat 2021 :

Résultat de fonctionnement au 31/12/2021 : excédent de	360 835,47 €
Affectation complémentaire en réserve (1068) :	155 149,15 €
Excédent de fonctionnement reporté (002) :	205 686,32 €
Déficit d'investissement reporté (001) :	155 149,15 €

Rappel des résultats des sections de fonctionnement et d'investissement du budget autonome cimetière :

Résultat d'exploitation 2021 :	+ 2 922,15 €
Déficit d'exploitation 2020 reporté :	- 2 185,79 €
soit un excédent cumulé d'exploitation de :	+ 736,36 €
Résultat d'investissement 2021 :	- 3 130,71 €
Excédent d'investissement reporté 2020 :	2 782,00 €
Déficit de financement de la section d'investissement :	- 348,71 €

Le Maire propose en conséquence d'affecter comme suit le résultat 2021 :

Résultat d'exploitation au 31/12/2021 : excédent de	736,36 €
Affectation complémentaire en réserve (1068) :	348,71 €
Excédent de fonctionnement reporté (002) :	387,65 €
Déficit d'investissement reporté (001) :	348,71 €

Rappel du résultat de la section de fonctionnement du budget autonome éco lotissement Péret :

Résultat d'exploitation 2021 :	0,00 €
Résultat d'exploitation 2020 reporté :	0,00 €
soit un résultat cumulé d'exploitation de :	0,00 €
Résultat d'investissement 2021 :	0,00 €
Excédent d'investissement reporté 2020 :	0,00 €
Déficit de financement de la section d'investissement :	0,00 €

Il n'y a donc pas de résultat à affecter.

Rappel des résultats des sections de fonctionnement et d'investissement du budget autonome panneaux photovoltaïques :

Résultat d'exploitation 2021 : Déficit de	- 1 940,87 €
Résultat d'exploitation 2020 reporté :	+ 1 113,05 €
soit un déficit cumulé d'exploitation de :	- 827,82 €
Résultat d'investissement 2021 :	- 5 168,00 €
Excédent d'investissement reporté 2020 :	5 168,00 €
Excédent de financement de la section d'investissement :	0,00 €

Le Maire propose en conséquence d'affecter comme suit le résultat 2021 :

Résultat d'exploitation au 31/12/2021 : Déficit de	827,82 €
Déficit d'exploitation reporté (002) :	827,82 €
Excédent d'investissement reporté (001) :	0,00 €

Invité à se prononcer et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité et 4 abstentions :

DÉCIDE d'affecter les résultats 2021 du budget principal de la commune et des budgets autonomes cimetière, éco lotissement Péret et panneaux photovoltaïques conformément aux propositions du Maire.

QUESTIONS DIVERSES

- Madame le Maire informe le Conseil que les travaux du restaurant suivent leur cours. La partie sanitaire sera livrée fin avril afin d'être utilisable à la rentrée de mai. L'ensemble des travaux sera réceptionné à la mi-juin.

- Madame le Maire fait également un point sur la réunion des associations qui s'est tenue le 21 mars.

Le bilan du Salon du livre est très positif. Il est prévu de renouveler l'événement l'année prochaine le 1^{er} week-end de mars.

Le Carnaval organisé par le CPE a lui aussi rencontré un franc succès malgré la météo incertaine.

Madame le Maire informe le Conseil que l'association du comité des fêtes de Navailles-Angos (CANA) a changé de Président. La présidence est dorénavant assurée par Matthieu VANDENBULCK.

Madame le Maire présente le programme de la journée de commémoration du 8 mai : dépôt de gerbe à 11h30 / lâchez de pigeons à 12h suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité / repas au restaurant Chez Julien à 12h45.

Le tournoi de pala se déroulera du 11 avril au 14 mai au complexe sportif Pierre Davezies.

Le CPE organise un trail le samedi 7 mai à 17h30. Il y aura deux parcours course de 10 et 18 kilomètres. Le parcours de 10 kilomètres fera aussi l'objet d'une marche.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20h40.

FIN
